



**REUNIONS
TECHNIQUES**



Janvier-Février
2022

Besnoitiose, Fièvre Q, Néosporose, BVD...

Zoom sur les maladies qui préoccupent les éleveurs bovins de Savoie et Haute-Savoie.

Accueil café à partir de 9h30

**Jeudi 13
Janvier** THÔNES
Maison du Reblochon

**Mardi 18
Janvier** ALBY-SUR-CHERAN
Alb'Hôtel

**Mardi 25
Janvier** ALBERTVILLE
Syndicat du Beaufort

**Jeudi 27
Janvier** SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Salle Pré Copet

**Mardi 1^{er}
Février** LA ROCHE-SUR-FORON
Maison des sociétés



Pass sanitaire obligatoire



Réunions suivies d'un verre de l'amitié et d'un « casse-croûte »

Cyril AYMONIER - 06 03 58 28 97 - cyril.aymonier@gdsdesavoie.fr

En raison du contexte sanitaire et de possibles changements, les lieux exacts seront confirmés début janvier et seront communiqués notamment par le biais de notre site internet : www.gdsdesavoie.fr

SANITAIRE/Un second lot d'analyses sur le lait permet au GDS des Savoie de mettre en place des actions ciblées.

Besnoitiose: la lutte s'amorce sous un nouvel angle

Dans la continuité des premières analyses réalisées au printemps, le GDS des Savoie a commandé au LIDAL une nouvelle série d'analyses sérologiques besnoitiose sur le lait de tank des élevages des Savoie. Sur ce lot automnal, 11,6 % des 1394 laits analysés se sont révélés positifs (contre 9,5 % au printemps). Les analyses du printemps avaient permis de diffuser une première carte des zones touchées (lire Terres des Savoie du 7 octobre 2021), mais nécessitaient d'attendre un second résultat pour enclencher des démarches plus précises. La combinaison de ces deux séries d'analyses a permis de décrire la présence de la maladie avec plus de fidélité, l'objectif étant de cibler les zones les plus atteintes pour lutter efficacement contre la maladie.

Un courrier adressé à chaque éleveur concerné

Chaque éleveur possédant au moins un résultat d'analyse sur le lait a ainsi été

averti de celui-ci par courrier. En cas de résultat négatif, la situation est rassurante mais la vigilance reste de mise, et les moyens de prévention indispensables.

En cas de résultat positif, il est alors nécessaire de faire un point précis sur la situation de l'élevage, et de détecter au plus vite les animaux porteurs de la maladie. Pour cela, un dépistage complet des animaux par prise de sang s'avère nécessaire, avec l'accompagnement du GDS.

Zoom sur les zones les plus touchées

L'un des objectifs des cartographies réalisées à partir de ces analyses était également de pouvoir inclure dans ces actions les élevages ne possédant pas de résultat d'analyse, mais situés dans les zones les plus touchées par la maladie. L'ensemble des éleveurs situés dans ces zones ont alors également été contactés par le GDS, afin de les encourager à prendre en compte ce risque

pour leur élevage et à entreprendre des démarches pour évaluer la situation épidémiologique de leur troupeau.

Le principe reste le même : un dépistage complet des animaux par prise de sang permet d'évaluer la situation et d'adapter la gestion de la maladie au sein de l'élevage.

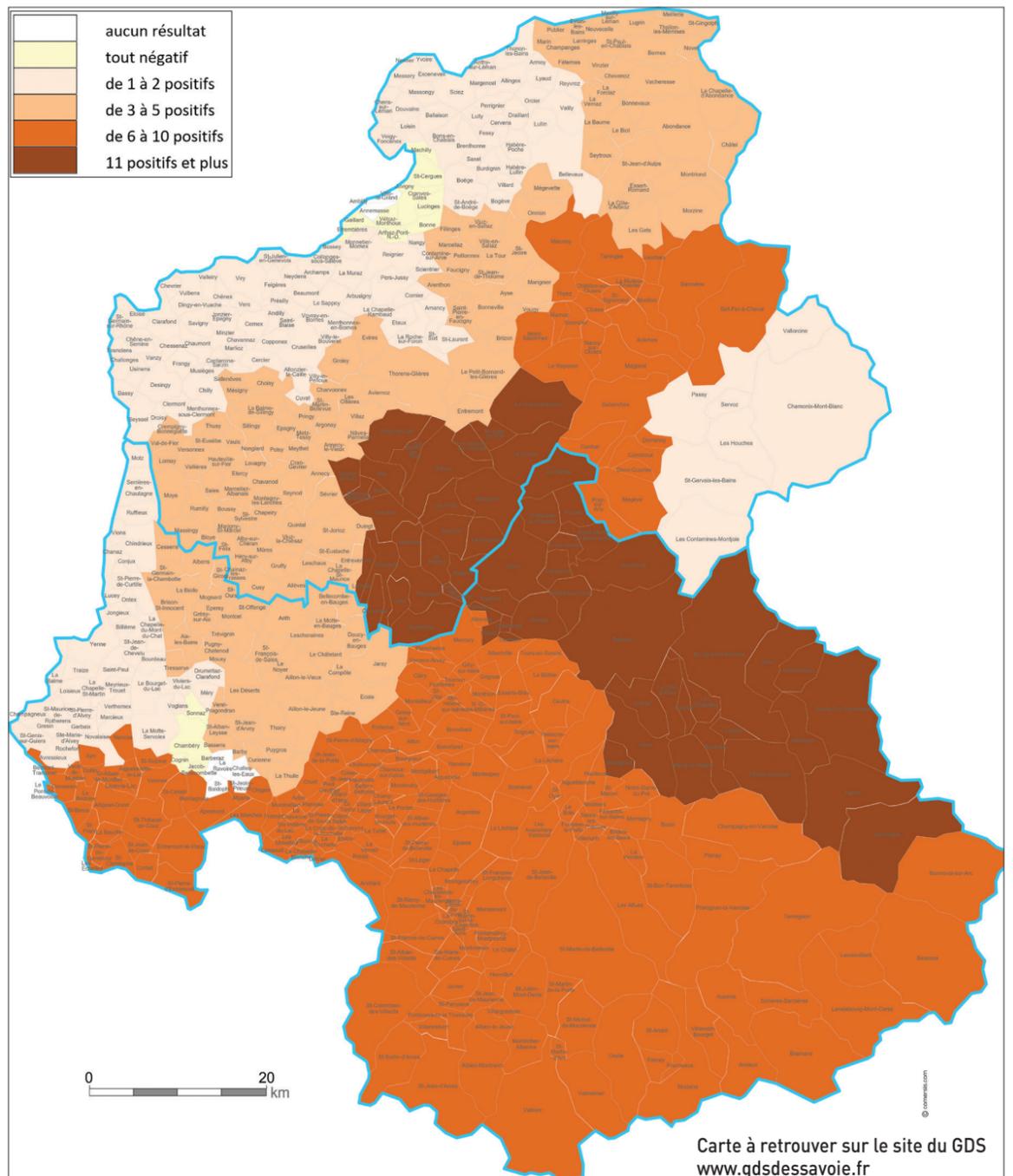
Le GDS des Savoie soutient cette lutte collective

Chaque dépistage complet réalisé chez un éleveur adhérent au GDS permet à celui-ci de bénéficier d'une prise en charge partielle des frais d'analyses. De plus, en cas de résultat positif, une entrée en plan d'assainissement est proposée à l'éleveur, avec un accompagnement technique et financier adapté à sa situation.

Pour en savoir plus sur la maladie et sur les aides du GDS, et pour visualiser les cartes de façon plus précise, consultez le site du GDS www.gdsdesavoie.fr.

Cyril Aymonier, GDS des Savoie

Résultats des analyses sérologiques besnoitiose sur les laits de tank en novembre 2021



En bref

TÉLÉDÉCLARATION/ TélecAC ouvre le 1^{er} janvier pour les aides animales 2022

Dès le 1^{er} janvier 2022, les agriculteurs pourront télédéclarer sur le site Télecac les demandes d'aides animales : aides ovines, aide caprine, aide aux bovins laitiers en

zone de montagne, aide aux bovins laitiers hors zone de montagne, aide aux bovins allaitants, aides aux veaux sous la mère. La télédéclaration sur le site Télecac est obligatoire pour bénéficier de ces aides. Le site Télecac permet de déposer sa demande d'aide et le cas échéant de la modifier. Pour les aides ovines et caprine, la télédéclaration sera ouverte jusqu'au 31 janvier 2022. Pour les aides aux bovins allaitants et laitiers et pour les aides aux veaux sous la mère, la télédéclaration restera ouverte jusqu'au 16 mai 2022. ■



**PORTES OUVERTES
LE 21 JANVIER 2022
+ VISITES SUR RENDEZ-VOUS**

Station d'évaluation Montrond-les-Bains (42)

**VENTES AUX ENCHÈRES
REPRODUCTEURS CHAROLAIS
LE 26 JANVIER 2022**

Autres ventes :

- 12 et 19 janvier et 02, 09 février à Charmoy (89)
- 23 février à Créancey (21)

RENSEIGNEMENTS

Aurélien Gasdon 06 88 67 39 29 a.gasdon@coopel.fr
Bruno Elmanowsky 06 09 82 85 46 b.elmanowsky@cecna.fr

www.charolaiscroissance.fr

Carte à retrouver sur le site du GDS www.gdsdesavoie.fr